

PROJET DE TERRITOIRE

**« SURESNES : TERRITOIRE D'INNOVATION,
GRANDIR ET APPRENDRE ENSEMBLE »**

Octobre 2021



ÉDITO



Charline AVENEL,
Rectrice de
l'académie de
Versailles



Dominique FIS,
Directrice académique
des services
départementaux de
l'Education Nationale



Guillaume BOUDY,
Maire de Suresnes

SURESNES : UNE AMBITION PARTAGÉE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

La volonté de la Ville de Suresnes et de l'Education nationale est de permettre à sa jeunesse de réussir et de s'épanouir dans une société qui se transforme par la maîtrise de nouvelles compétences. Le partenariat privilégié avec la commune qui s'appuie sur un territoire riche en infrastructures et institutions culturelles créatives, est un vrai levier, notamment pour le sport, l'enseignement artistique et culturel et l'enseignement moral et civique. Ainsi, ce projet de territoire vise à valoriser et à enrichir les synergies et les actions menées entre les différents acteurs du territoire impliqués dans l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes Suresnoises et Suresnois. Il s'inscrit en complémentarité du projet éducatif de territoire, du plan mercredi et du projet académique de Versailles 2021-2024, *Apprendre, s'épanouir, se transformer*, qui fixe le cap des marqueurs de territoire dont le projet de Suresnes fait pleinement partie.

C'est ainsi grâce à un travail partenarial engagé, depuis plusieurs années et en particulier depuis deux ans, en faveur d'une communication efficace entre les établissements publics et les services de la Ville de Suresnes, qu'un cadre propice au développement de projets en commun, en particulier au cours de cette période complexe liée à la crise sanitaire, a pu voir le jour. Ce projet de territoire résulte de cette dynamique et tend à être poursuivi.

Ses objectifs sont :

- d'offrir aux enfants et aux jeunes Suresnois un parcours éducatif cohérent et attractif ;
- de renforcer la dynamique collective dans les établissements publics de la ville, de la maternelle au supérieur ;
- de partager une vision commune sur l'ensemble du parcours de l'élève.

Au travers d'actions co-construites, tout l'enjeu est de prendre en compte le parcours de l'enfant et du jeune suresnois dans sa globalité: scolaire de la maternelle au lycée et périscolaire dans le champ de tous les temps péri-éducatifs qui parcourent son quotidien. Ce projet en se mettant au service d'une communauté scolaire doit permettre une communication régulière avec les familles et une dynamique de travail partenarial entre les équipes pédagogiques et éducatives, du premier et du second degré et les services de la Ville de Suresnes **pour que tous les jeunes suresnois puissent s'épanouir tout au long de leur parcours.**

Les orientations de ce projet se concrétisent sur ce territoire de l'innovation au travers des six axes de travail qui constituent le socle commun de l'action en faveur de la jeunesse suresnoise. Ces axes sont présentés successivement dans ce projet mais interagissent de manière systémique tout au long du parcours de l'enfant et du jeune.

AXE 1 : la continuité des apprentissages fondamentaux

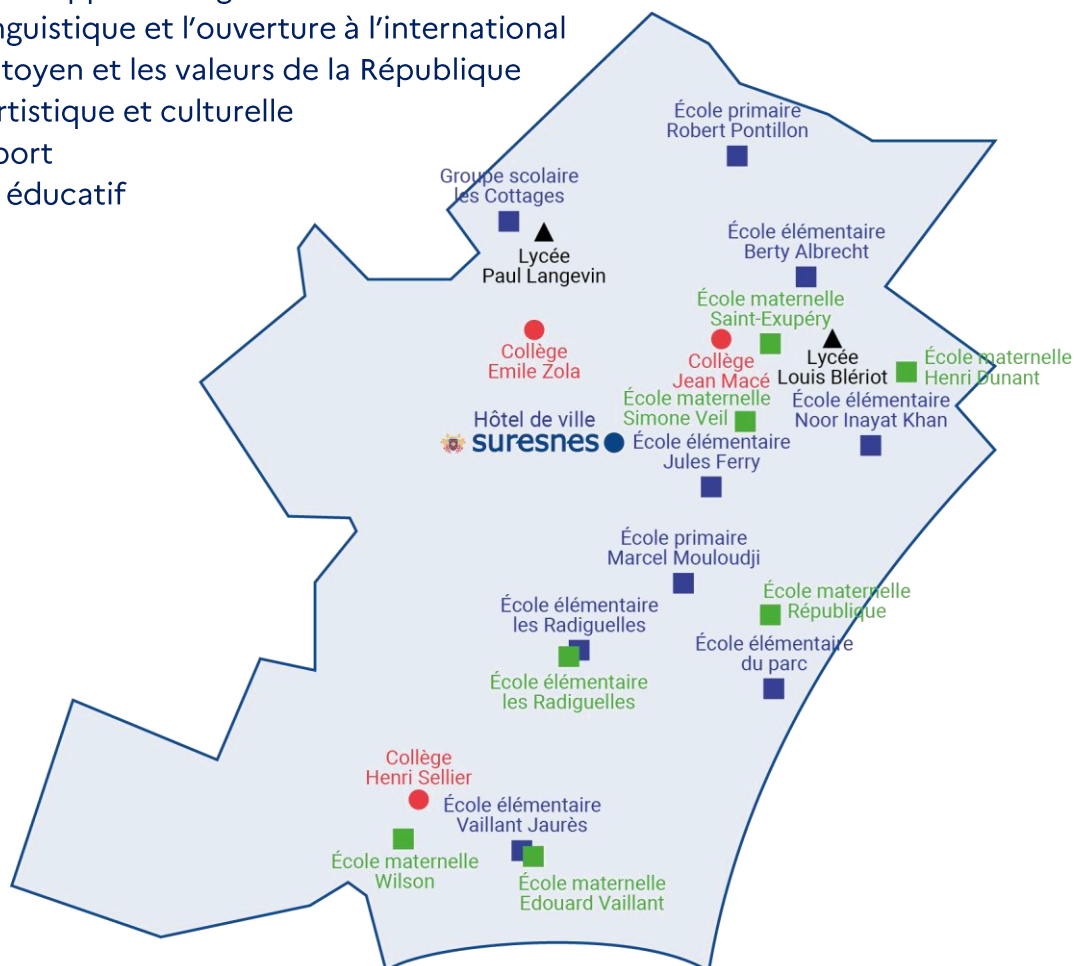
AXE 2 : la diversité linguistique et l'ouverture à l'international

AXE 3 : le parcours citoyen et les valeurs de la République

AXE 4 : l'éducation artistique et culturelle

AXE 5 : jeunesse et sport

AXE 6 : le numérique éducatif



Fait en trois exemplaires originaux, le 22 octobre 2021 à Suresnes

Pour l'Éducation nationale

Pour la ville de Suresnes

La rectrice de l'académie
de Versailles

La directrice académique
des services de l'éducation
nationale

Le maire

Charline AVENEL

Dominique FIS

Guillaume BOUDY

AXE 1 : LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX



L'école de la République a pour objectif de se transformer pour faire réussir chaque enfant et jeune par la maîtrise des fondamentaux dès le plus jeune âge.

La mise en œuvre des *plans français et mathématiques*, assure l'acquisition des savoirs fondamentaux à l'ensemble des élèves tout en renforçant la culture, essentielle à la compréhension de leur environnement.

La lecture, grande cause nationale

Les enquêtes montrent que la lecture est la clé de la réussite. Par exemple, 30 minutes de lecture quotidienne permettent des progrès significatifs en français. En déclarant la lecture grande cause nationale, l'ambition est de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français en portant une attention plus particulière aux plus jeunes et à ceux qui en sont éloignés. La lecture courte sur écran, notamment à travers les réseaux sociaux, est en train de prendre le pas sur la lecture longue, qui implique un effort et une concentration.

Après un an et demi de crise sanitaire qui a bousculé de nombreux repères, mais qui a su préserver la place de la lecture, il est important de "capitaliser" sur le retour en grâce du livre. La grande cause nationale constitue ainsi une opportunité pour amplifier et ancrer dans la durée un ensemble d'actions, tout en développant de nouvelles initiatives.

Mathématiques : efficacité, plaisir et ambition pour toutes et tous

Le rapport Torossian, Villani « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques », propose un ensemble d'actions concrètes pour améliorer le niveau des élèves en mathématiques de l'école élémentaire à la licence. La mission « mathématique » accompagne le déploiement de ces mesures. Ainsi dans les écoles primaires de Suresnes, dès le plus jeune âge est mis en œuvre un apprentissage des mathématiques fondé sur :

- la manipulation et l'expérimentation ;
- la verbalisation ;
- l'abstraction.

Cette mise en œuvre des fondamentaux ambitionne la réussite de chaque élève et se traduit par des actions concertées de tous les établissements scolaires publics de Suresnes de la maternelle au lycée. Les évaluations nationales, CP, CE1, 6è, et tests de positionnement de seconde accompagnent la réflexion des équipes afin de proposer des aides et aménagements adaptés aux besoins des élèves.

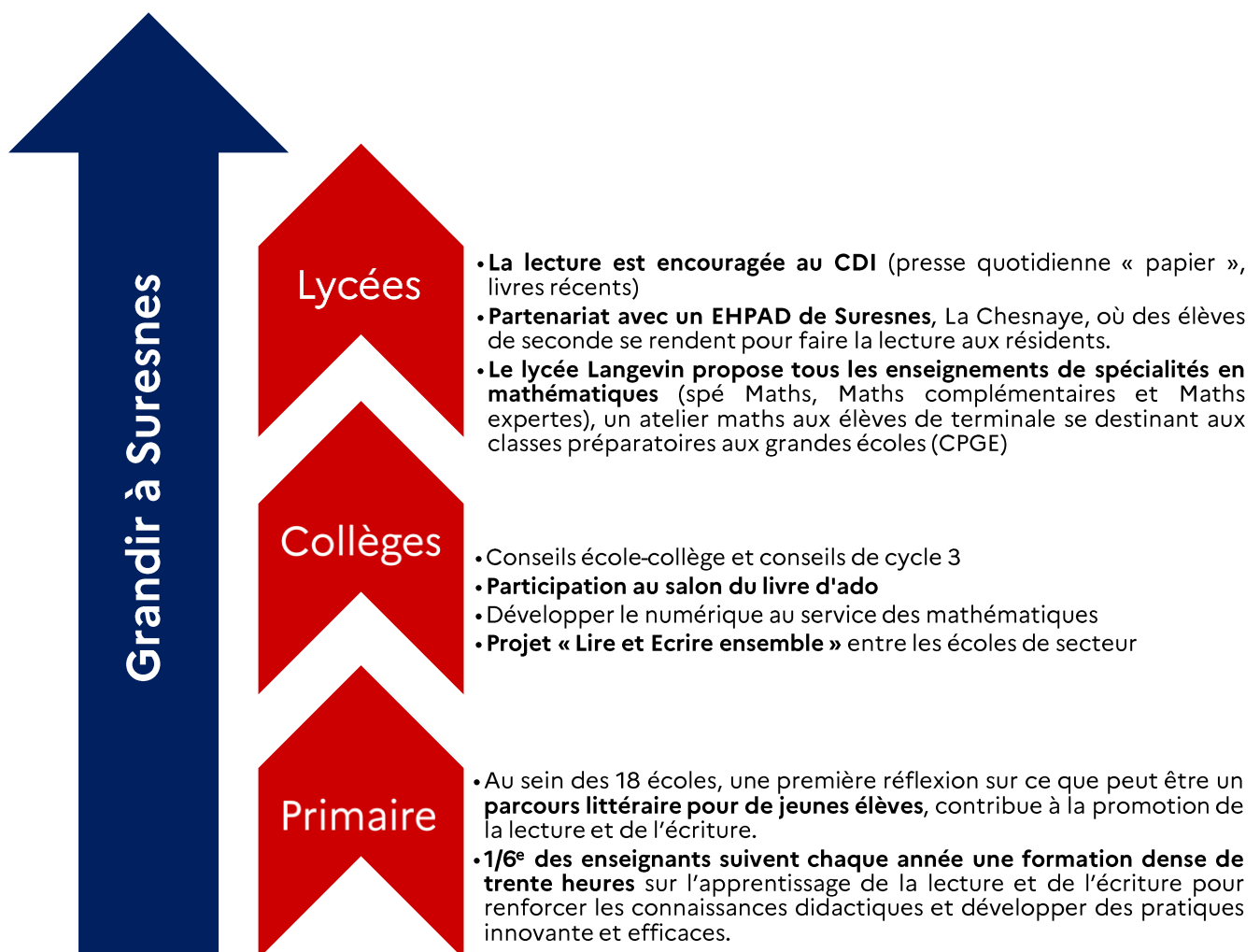
Dans le secondaire, les établissements sont également mobilisés pour faire de la culture scientifique un axe fort.

A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE

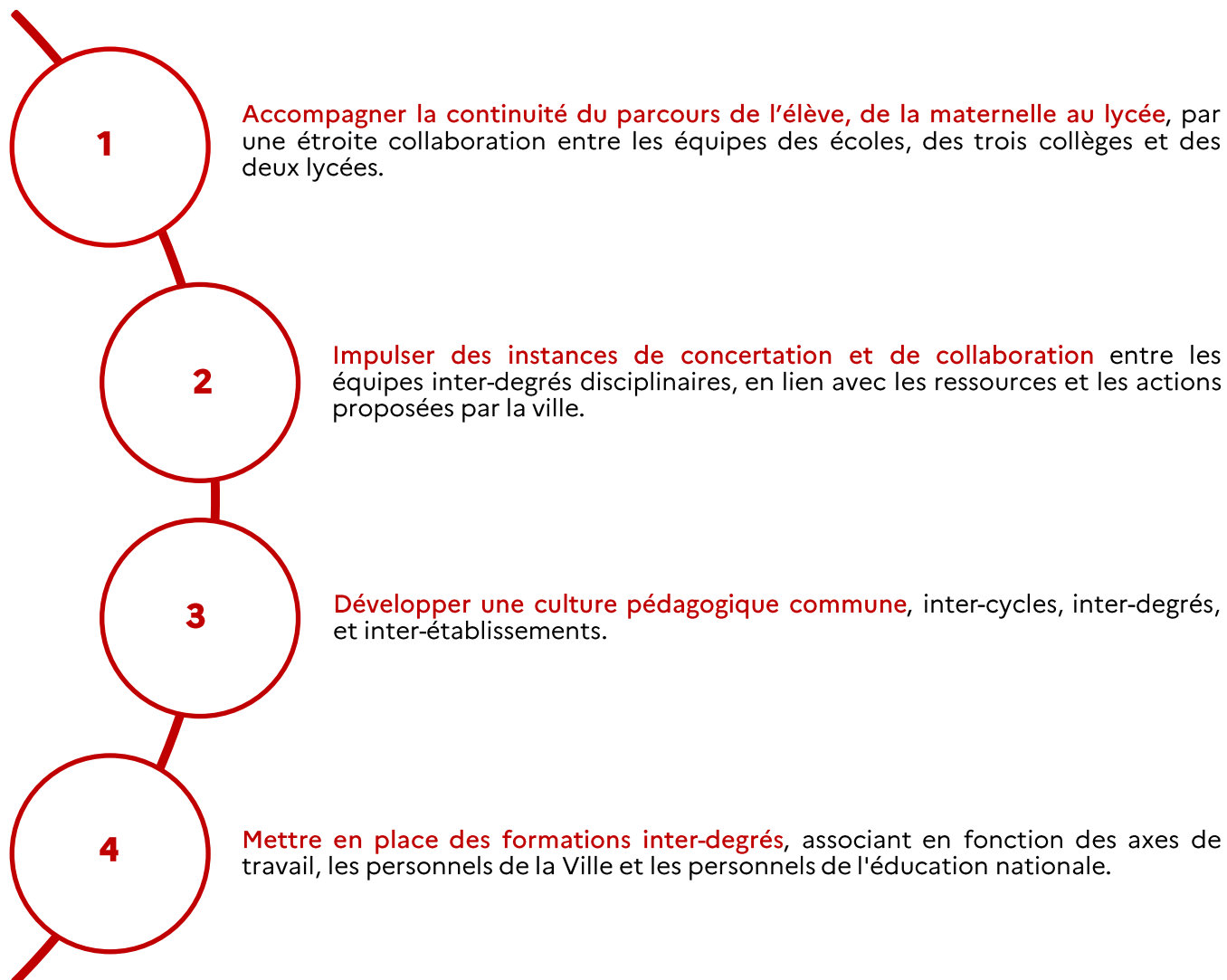


Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Objectif 1 : s'épanouir dans les apprentissages fondamentaux de la maternelle au BTS



B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER



AXE 2 : LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL



Le territoire de Suresnes propose un enseignement des langues vivantes varié et riche : allemand, anglais, espagnol et japonais en LV3.

L'ensemble des écoles de la commune propose un enseignement de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand, pour quatre d'entre elles. Une école participe au projet EMILE, enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère.

Des dispositifs de langues et cultures européennes (LCE) anglais sont mis en œuvre dans les trois collèges.

Pour l'apprentissage de l'allemand l'enjeu est de valoriser le parcours linguistique des élèves suresnois jusqu'au BTS.



Sur le territoire de la ville de Suresnes, la langue et la culture espagnoles bénéficient d'une place privilégiée tant au niveau des enseignements dispensés qu'au niveau des projets culturels organisés.

Ce sont presque 1200 élèves qui étudient l'espagnol au sein des trois collèges publics de la ville. Plusieurs dispositifs de renforcement linguistique viennent compléter l'enseignement commun.

Dans la continuité de cette volonté de renforcer l'enseignement de l'espagnol, les trois collèges de Suresnes ont ouvert à la rentrée 2021 l'option LCE.

Ces élèves hispanistes ont l'opportunité de poursuivre leur parcours enrichi en langue au lycée Paul Langevin, où l'enseignement de la langue et de la culture espagnoles est proposé en tronc commun ainsi qu'en enseignement de spécialité, en section binationale Bachibac depuis cette rentrée 2021.

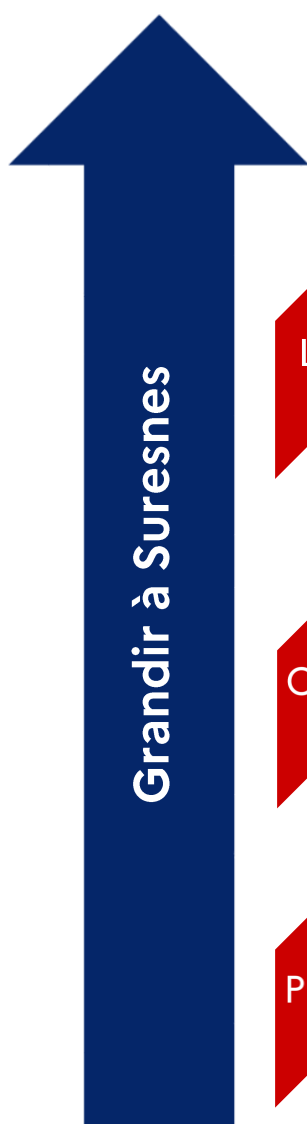
Ce projet de territoire ambitionne d'enrichir les actions déjà entreprises et de créer de nouvelles dynamiques en proposant des actions concertées entre les différents acteurs pour les quatre prochaines années. Au collège Emile Zola, dans le cadre du projet EMILE, 1h de mathématiques est dispensée en anglais, dans une classe de sixième, permettant un renforcement des compétences dans les deux disciplines.

A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE



Axe 2 : apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Objectif 9 : cultiver des lieux et « tiers lieux » apprenants



Lycées

- Au lycée Paul Langevin, des sections européennes sont enseignées en allemand en histoire/géographie et sciences physiques.
- Sont organisés des séjours linguistiques et culturels à Berlin, Cologne, Munich Vienne, avec une thématique alliant histoire et sport.
- Participation aux **olympiades de Bachibac** qui se tiennent dans les trois académies d'Île-de-France.
- Durant la crise sanitaire, un **jumelage avec la ville de Colmenar Viejo** (communauté autonome de Madrid) a permis aux élèves de collèges et de lycées de bénéficier d'une mobilité virtuelle grâce à des correspondances proposées à de nombreuses classes.
- Le lycée Paul Langevin dispose d'une charte Erasmus+ pour ses étudiants en BTS Commerce International.

Collèges

- Au collège Henri Sellier, des échanges épistolaires sont organisés avec un établissement aux Etats-Unis. La SEGPA du collège propose un petit-déjeuner américain une fois par an. En espagnol, des élèves peuvent préparer le concours El Campeonato.
- Participation à la **semaine des Langues aux collèges E.Zola, J.Macé et H.Sellier.**
- Au collège Emile Zola, en allemand, liaison avec les écoles primaires Cottages et Pontillon, préparation à la certification, échanges par e-correspondance et visio.
- Au collège Jean Macé, ont lieu des échanges et des séjours avec le **Grotefend-Gymnasium à Hann.-Münden, ville jumelée de Suresnes.**
- En espagnol un projet d'échange linguistique avec un collège d'Alicante est en cours.

Primaire

- A l'école Robert Pontillon, **labellisée EMILE (enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère), les équipes ont investi le champ des mathématiques.** Un travail de liaison avec le collège Emile Zola est proposé.
- **En Allemand, e-correspondance** entre les écoles de secteur du collège Emile Zola
- Une liaison interdégradés effective entre le collège Henri Sellier et les écoles de secteur.

B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER

- 1** **Promouvoir l'enseignement interdégré en anglais, EMILE et discipline non linguistique (DNL)**, soutenu par une formation d'initiative locale sur la commune avec une mobilité ERASMUS +.
Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de projets linguistiques renforcés interclasses engageant l'ensemble du cycle 1 au cycle 3, pour renforcer la continuité du parcours de l'élève dès la maternelle.
- 2** **Créer d'autres pôles renforcés dès la maternelle** : mobiliser les professeurs des écoles dans une démarche de développement professionnel à travers l'engagement dans la certification DNL.
- 3** **Renforcer les jumelages, en particulier avec la ville de Hackney**, district du Grand Londres. Candidater à l'obtention du label Euroscol pour illustrer le travail autour de l'apprentissage plurilingue et de l'ouverture à l'international.
Ouvrir les classes d'environnement pour les élémentaires aux villes européennes.
- 4** **Etendre le projet "Théâtre" du collège Emile Zola aux autres établissements** en lien avec le théâtre de la ville Jean Vilar.
- 5** Le partenariat avec le théâtre Jean Vilar de Suresnes pourra être élargi afin de concrétiser des **projets culturels en lien avec le flamenco** qui tient une grande place dans la programmation du théâtre (ateliers d'initiation, interview des artistes, etc.). Un spectacle de fin d'année réunissant les élèves de plusieurs établissements participera de ce lien inter degré entre les écoles, les collèges et le lycée. La collaboration envisagée avec l'Association culturelle espagnole de Suresnes (ACES) sera articulée avec l'Axe Culture et Arts de ce projet de territoire.



AXE 3 : LE PARCOURS CITOYEN ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



Plus que jamais les connaissances et compétences transmises aux élèves doivent être accompagnées d'un solide parcours citoyen dans lequel les valeurs républicaines d'égalité, de citoyenneté et de respect des autres doivent être partagées.

L'objectif est de contribuer au « bien-vivre ensemble » et de faire vivre les trois finalités de l'enseignement moral et civique :

- respecter autrui ;
- acquérir et partager les valeurs de la République ;
- construire une culture civique, en articulant des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques.

Le volet « parcours citoyen et valeurs de la République » réunit l'ensemble des personnels, équipes pédagogiques, équipes de circonscription, conseillers principaux d'éducation dans le respect, la transmission et l'incarnation de ces valeurs. Les personnels municipaux œuvrant auprès des élèves portent une même ambition. Les représentants de parents d'élèves et l'ensemble des parents d'élèves sont associés au parcours pour que les valeurs républicaines soient reconnues et portées sur tous les moments de vie de l'enfant et du jeune suresnois.

La Ville porte de nombreux dispositifs complémentaires avec ceux de l'Education nationale :

- Le projet éducatif de territoire (PEDT) et le plan mercredi pour lesquels il faut veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaire du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Le programme de réussite éducative (P.R.E.).
- Le plan d'action pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.
- Le contrat de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles.
- Les axes de la politique familiale, dont l'autonomie des jeunes.
- Le plan de prévention enfance et jeunesse.
- Les politiques du handicap.
- Le conseil local en santé mentale (CLSM).
- Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).





Les projets, dispositifs et actions de la municipalité, l'accompagnement du réseau, en lien avec les réseaux d'aide spécialisé aux enfants en difficulté (RASED), les comités d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC), et le Groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) sont de véritables leviers pour viser l'amélioration du climat scolaire et la promotion d'une citoyenneté active dans les établissements.

Deux thèmes d'intervention communes aux établissements scolaires de la maternelle au lycée sont proposés par la Ville :

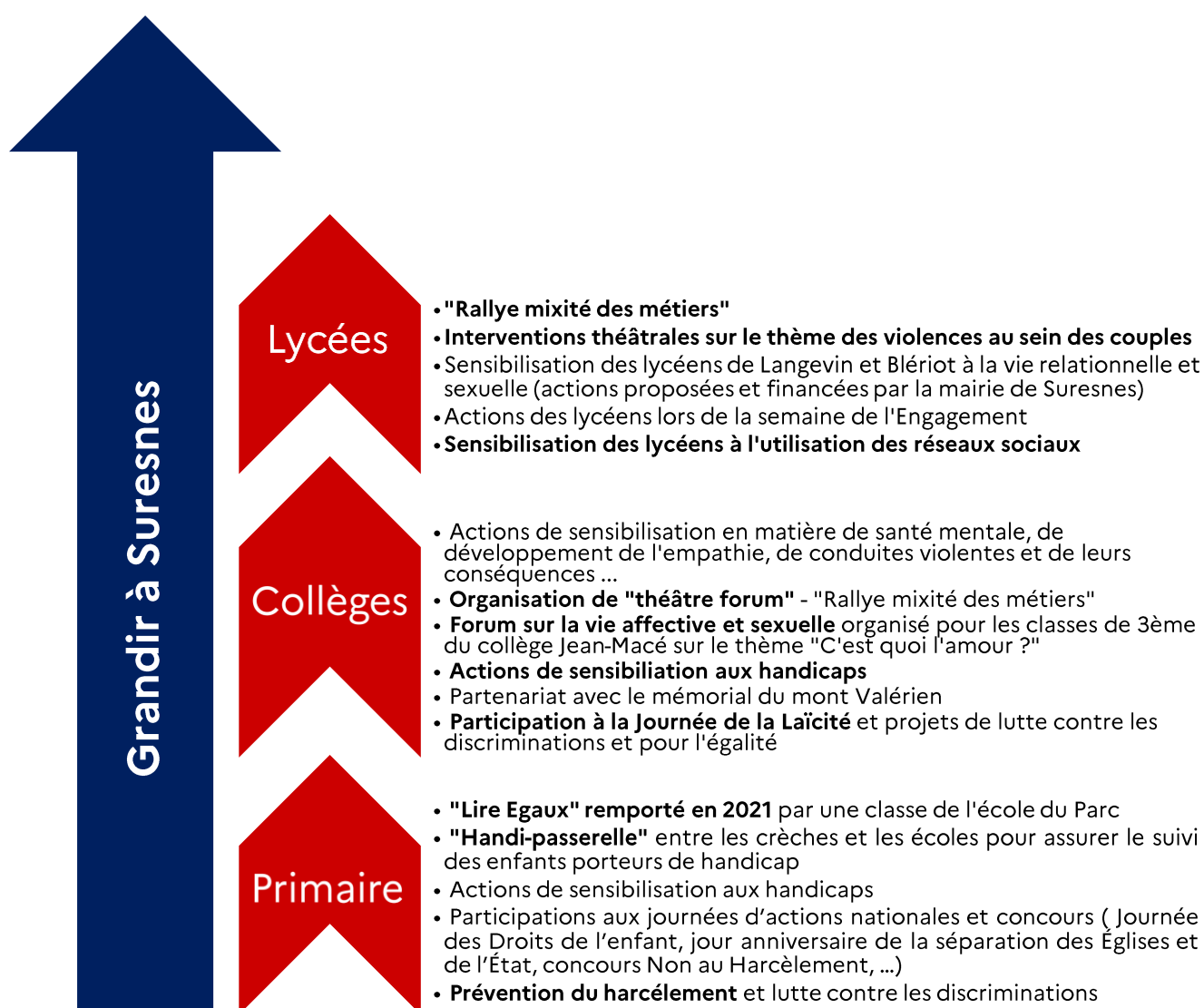
- l'égalité et la lutte contre les discriminations ;
- la participation à la journée de la laïcité, le 9 décembre de chaque année.

A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE



Axe 3 : apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Objectif 8 : contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble



B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER

1

PARCOURS CITOYEN

Création d'un conseil suresnois des élèves, représentant les établissements de la ville, à articuler avec le conseil communal de la jeunesse.

Travaux d'appropriation de la charte de la laïcité sous différents formats pour la valoriser ;

Concours d'éloquence portée par la ville à valoriser.

Création d'un "rallye du civisme" favorisant la connaissance des institutions et des lieux de mémoire du territoire.

Visite du mémorial du Mont-Valérien pour toutes les classes de CM2.

Visite de la mairie à développer pour les classes de CM1 (rencontre avec un élu à l'Hôtel de ville et découverte du fonctionnement de l'institution).

2

RESPECTER L'AUTRE

Prévention contre le harcèlement et le cyberharcèlement à davantage déployer et à mieux articuler.

Engager des actions en faveur de **l'égalité filles-garçons**.

Participer au programme pHARe.

Renforcer la coopération "Ecoles et Espace des parents" en proposant des lieux et temps de dialogue (mallette des parents, café des parents...).

Développer l'empathie, l'estime de soi, les compétences psychosociales comme levier du vivre-ensemble et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

3

CO-ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

Pérenniser des actions fortes pour en faire **des "rendez-vous" pour les familles** et les élèves.

Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants aux différentes étapes (cycle sur l'accompagnement à la scolarité à l'Espace des Parents et mise en place de temps de rencontres dans les écoles et les collèges).

Renforcer la formation des professionnels de la jeunesse au repérage des signes de souffrance psychique.

Poursuivre les Points Ecoute Jeunes, et mieux les articuler avec le Programme de Réussite Educative et le secteur de pédopsychiatrie.

AXE 4 : L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

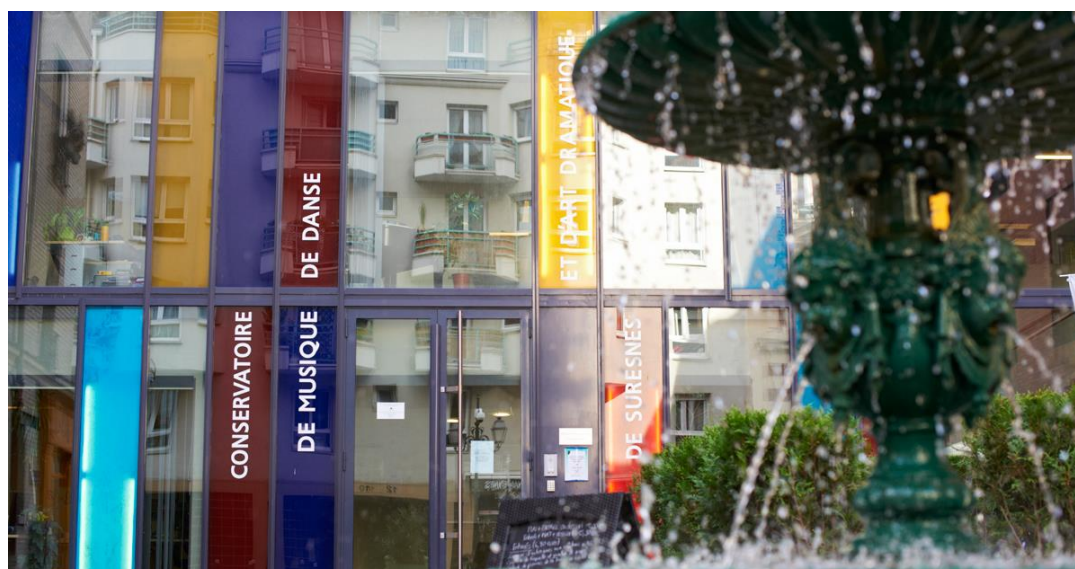


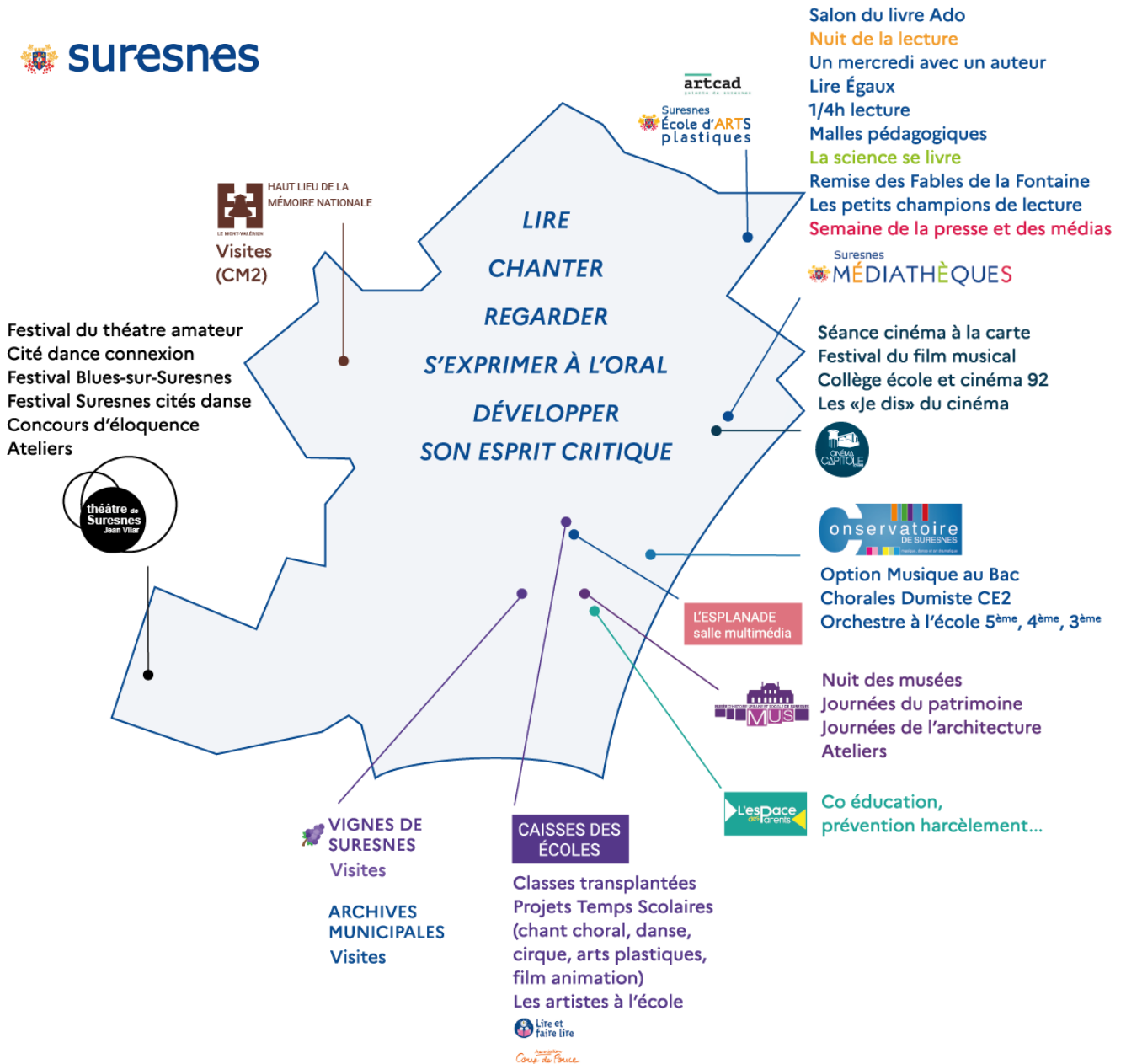
L' éducation artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des élèves notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.

L'Éducation nationale ambitionne l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Le parcours artistique et culturel s'inscrit dès lors dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, opérationnalisé par les programmes de cycle. Il joue ainsi un rôle décisif dans la lutte contre les inégalités sociales et scolaires en favorisant un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté des initiatives des acteurs concernés.

La Ville de Suresnes, au travers d'une offre culturelle de qualité et renouvelée, d'une politique d'enseignement artistique et culturel dynamique et par la proposition d'une offre volontairement innovante, participe pleinement à la richesse du parcours, en s'adressant à tous les publics et notamment les publics les plus éloignés de la culture.

Le projet de territoire contribue à la structuration, à la continuité et à la cohérence du parcours artistique et culturel, par la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.





A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE



Axe 3 : apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Objectif 8 : cultiver des lieux et « tiers lieux » apprenants

Grandir à Suresnes

Lycées

- **Partenariats récurrents avec le théâtre Jean Vilar** pour une ouverture culturelle des élèves du lycée Louis Blériot :
- Projets avec les professeurs de lettres/histoire autour des pièces de théâtre
- **Multiples projets de danse** (cette année projet autour du Hip Hop avec les professeurs d'EPS) et découverte des coulisses techniques du théâtre
- **Club orchestre** par le CVL du lycée Paul Langevin en partenariat du ZIK-Studio de Suresnes
- **Club Flamenco** au lycée Langevin en lien avec la section Bi-nationale Bachibac

Collèges

- **Classes orchestre (OAE)** en partenariat avec le Conservatoire municipal
- **Concerts d'Animation** sur le Territoire Suresnois
- **Projet Chorale/Classes orchestre** dans les collèges
- **Atelier Hip-hop** (Cités-Danse-Connexions) en partenariat avec le Théâtre Jean Vilar
- Participation au projet « **Les Je Dis du cinéma** » au Capitole

Primaire

- **Festival "Ecoles en chœur"**
- **Remise des Fables** de Jean de la Fontaine à la fin du CM2
- Semaine de la presse à l'école
- **"Les petits champions de la lecture"**
- **Nuit de la lecture, action départementale "Lire ensemble"**
- "Les petits artistes à l'école"
- Projets temps scolaires
- Projet entre les écoles et l'école des Arts plastiques

B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER

1

Accompagner le parcours des élèves pour développer l'acquisition des compétences artistiques et culturelles de la maternelle au lycée

Connaître et s'approprier : favoriser l'appropriation de repères culturels et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions et de porter un jugement construit et étayé en construisant un réel "parcours culturel" de l'élève

Rencontrer et fréquenter : rencontres directes et indirectes avec des oeuvres artistiques, des artistes et des artisans en renforçant notamment les partenariats avec le théâtre Jean Vilar et le musée d'histoire urbaine et sociale

Pratiquer : développer des pratiques individuelles et collectives dans des domaines artistiques variés

2

Oser ensemble et partager les projet phares

Construire ensemble : concevoir des projets artistiques et culturels qui s'appuient sur l'ensemble des établissements d'enseignement et les acteurs culturels locaux (associatifs ou municipaux).

Restituer ensemble : processus de création pluridisciplinaire et partage entre les écoles et la ville.

Valoriser et communiquer : rendre compte, diffuser et conserver l'oeuvre artistique dans des médias variés pour atteindre les publics

3

S'appuyer sur les alliances éducatives en s'engageant dans une démarche interdegré et partenariale

Une démarche partenariale : développer davantage de partenariats avec les acteurs locaux, fédérer l'ensemble des acteurs, renforcer la dynamique inter-degré

Inscrire le PEAC dans tous les temps de l'enfant : mieux articuler les actions de la feuille de route "100% EAC", du projet académique, des projets d'école et d'établissement et du PEDT

Créer une instance de dialogue et de concertation entre les partenaires pour assurer un suivi du PEAC et travailler à la construction d'un passeport culturel

AXE 5 : JEUNESSE ET SPORTS



S'ouvrir à son environnement et au monde par l'engagement dans la société et la pratique sportive.

La ville de Suresnes contribue au parcours de l'élève en permettant à l'enfant à travers des lieux et propositions sportives d'explorer et de découvrir les différents domaines du sport et de l'éducation physique et sportive (EPS), de la maternelle à l'âge adulte. L'activité sportive est l'occasion de développement des compétences motrices, intellectuelles et relationnelles très variées.

Le sport fait partie intégrante de la culture de la Ville et s'appuie sur un tissu associatif local (plus d'une soixantaine d'associations sportives) dense et diversifié, permettant ainsi de construire de nombreux partenariats entre les acteurs associatifs locaux, les établissements scolaires et les structures jeunesse.

Des événements phares animent le territoire : Suresnes Cité Danse, Foulée Suresnoise... et permettent de tisser des partenariats forts avec des projets qui donnent du sens à l'action et à l'apprentissage.

Des offres complémentaires et des lieux ressources du territoire

- Campus Rugby – partenariat Skema (établissement de l'enseignement supérieur)
- Campus Rugby (convention avec le RC Suresnes) au lycée Paul Langevin pour permettre aux élèves de concilier études et entraînements. Partenariat en cours de finalisation avec le lycée Louis Blériot, et accueil des jeunes (élèves ou apprentis) avec des emplois du temps aménagés
- Philippe Bessières, membre du Conseil de surveillance du Campus Rugby, est membre du conseil d'administration du lycée Louis Blériot à la rentrée 2021. Le travail engagé depuis de nombreuses années pour des formations en apprentissage sera poursuivi permettant ainsi aux promotions d'apprentis d'être libérées es un après-midi par semaine pour s'entraîner au rugby.
- Plan d'aisance aquatique
- Enseignement de la natation en format massé visant l'aisance aquatique puis l'attestation du Savoir nager
- Label Terre de Jeux – Candidature centre de préparation Rugby à VI et Breakdance
- Foulée Suresnoise – challenge inter-écoles/inter-établissements scolaires.
- Formation des enseignants

La ville dispose d'équipements sportifs multiples et variés à proximité des établissements scolaires :

Gymnases

- Gymnase Berty Albrecht (salle omnisport)
- Gymnase des Cottages (salle omnisport et salle arts martiaux/activités pugilistiques).
- Centre sportif du Belvédère (salle omnisport, mur d'escalade, salle polyvalente, plateau sportif extérieur)
- Centre sportif des Raguidelles (Piscine bassin de 25 mètres, bassin d'apprentissage, salle omnisport, dojos, terrain multisport)
- Gymnase Arnaud Beltrame – en cours de construction (salle de gymnastique aux agrès, salle polyvalente)
- Gymnase Jean-Baptiste Aubry (stade Maurice Hubert) = salle omnisport + salle de gymnastique

Stades

- Stade Jean Moulin : 3 terrains synthétiques de Rugby, un stand de tir, des courts de tennis extérieurs et couverts
- Stade Maurice Hubert : 2 terrains en herbe de football, 1 terrain synthétique de football
- Stade Paul Finch : 1 terrain en schiste

Centre équestre

Tennis Club des Houtraits

7 terrains de proximité (terrains multisport et/ou street Workout)

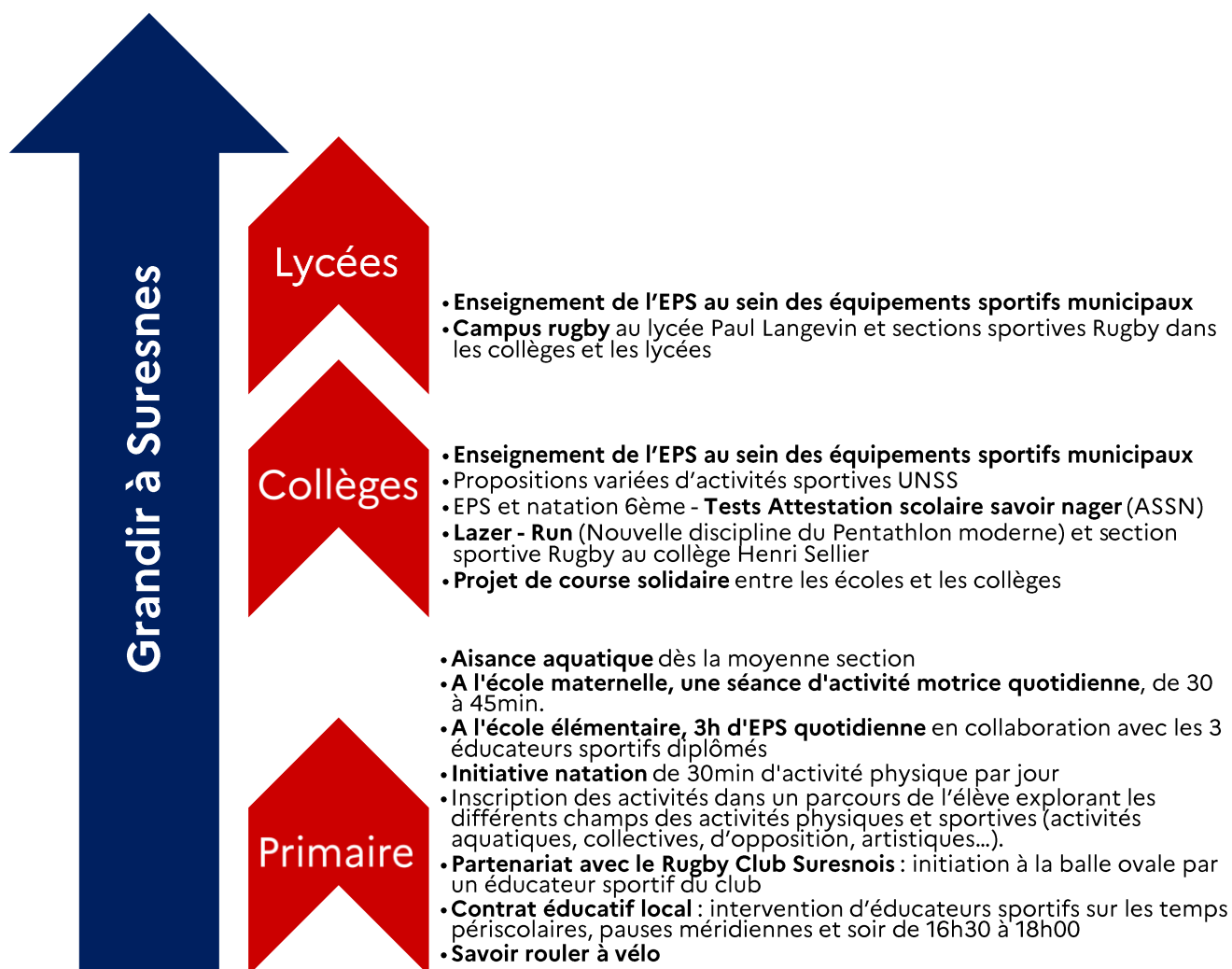


A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE

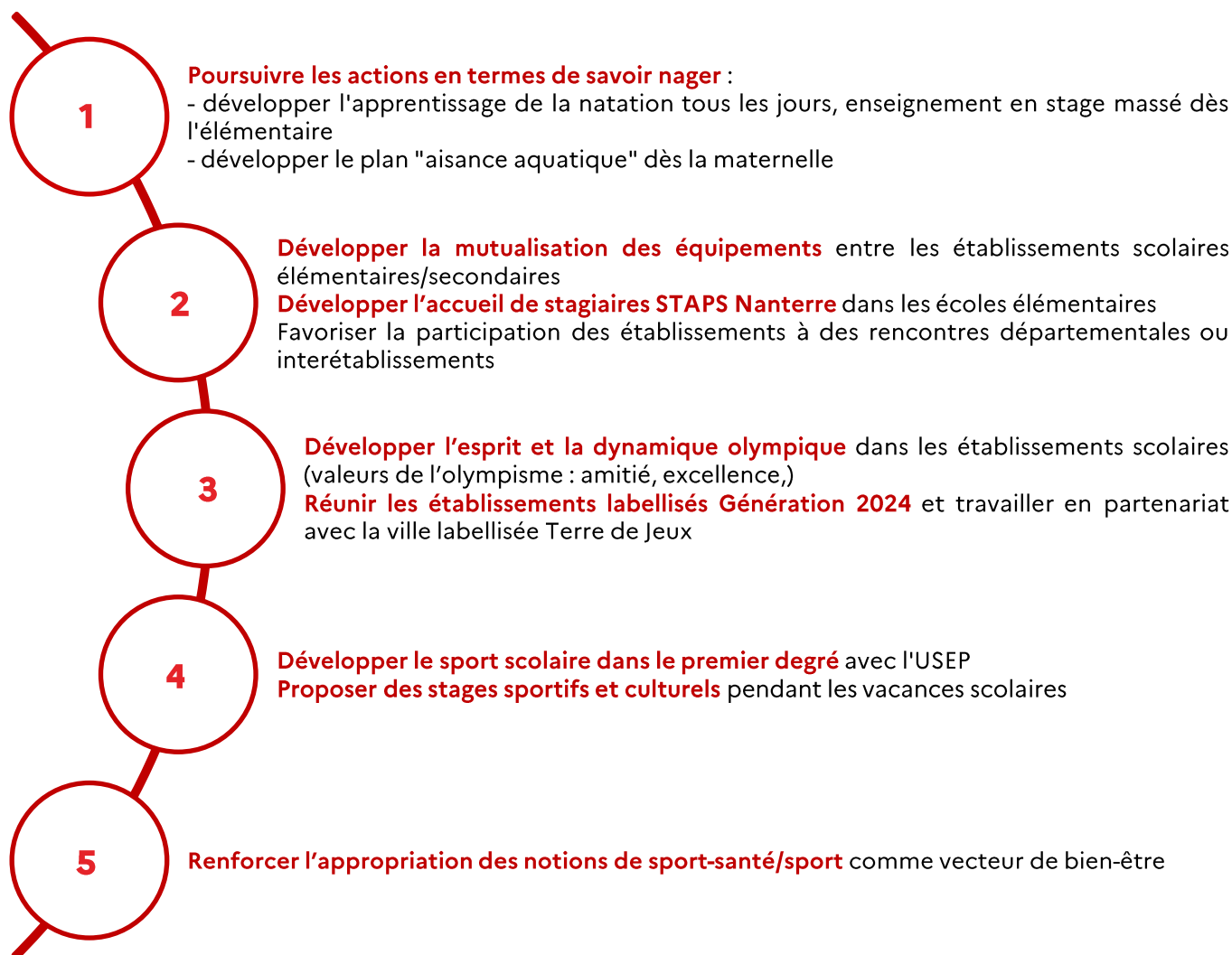


Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Objectif 2 : stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement



B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER



AXE 6 : LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



Le numérique éducatif est à la fois un levier pédagogique et un enjeu fort de transformation des pratiques d'apprentissage et d'acquisition des savoirs et des compétences. En toile de fond et en transversal, le numérique éducatif impacte l'ensemble du projet académique et plus particulièrement l'objectif 1 « s'épanouir dans les apprentissages » où différenciation, plaisir d'apprendre et lutte contre les difficultés scolaires et la fracture numérique prend tout son sens.

En miroir du positionnement académique en pointe sur le numérique éducatif, celui-ci est présent de manière satisfaisante dans les collèges et écoles de la commune. Pour autant, la ville entend mettre à profit le financement des équipements numériques attribué par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet du plan de relance « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » pour renforcer l'équipement de 10 écoles publiques et développer une culture du numérique pérenne autour des pratiques pédagogiques par et autour du numérique.



Au-delà de l'équipement numérique des élèves et de l'accompagnement pédagogique des enseignants par le pilotage des inspecteurs du premier degré, la mise en place d'un ENT premier degré commun avec l'ENT des collèges du département facilitera la continuité pédagogique, des usages et des outils ainsi que le suivi du parcours de l'élève sur la commune.

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des familles dans l'usage des outils et ressources qui seront mises à disposition.

L'usage du numérique se généralise tant dans la vie personnelle que professionnelle, il est indispensable de former les élèves à ces usages et à ces technologies dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité.

Tous les établissements scolaires sont équipés.

- Ecran tactile en maternelle
- Ecran numérique interactif (ENI) en élémentaire
- Tableau numérique interactif (TNI)
- Vidéo projecteur interactif (VPI) au collège
- Vidéo projecteur interactif (VPI) au lycée avec locaux couverts par le réseau Wifi
- Le lycée Paul Langevin dispose d'un réseau WIFI et du Très Haut Débit internet

Tous les élèves des lycées Paul Langevin et Louis Blériot sont équipés d'ordinateurs et de tablettes avec manuels numériques financés par la Région Ile-de-France.

Notre ambition, ensemble pour les suresnois est de,

- former au numérique à tout âge grâce à des équipements adaptés ;
- certifier ses compétences tout au long du parcours ;
- sensibiliser aux technologies et développer les bons usages et l'esprit critique ;
- accompagner les parents dans la lutte contre l'illectronisme ;
- organiser la mutualisation de l'utilisation des équipements numériques présents dans les différents établissements par tous les élèves tout au long de leur scolarité (exemple : le lycée Paul Langevin met à disposition sa Web Radio du lycée Langevin aux écoles de la ville)
- poursuivre les formations des personnels.

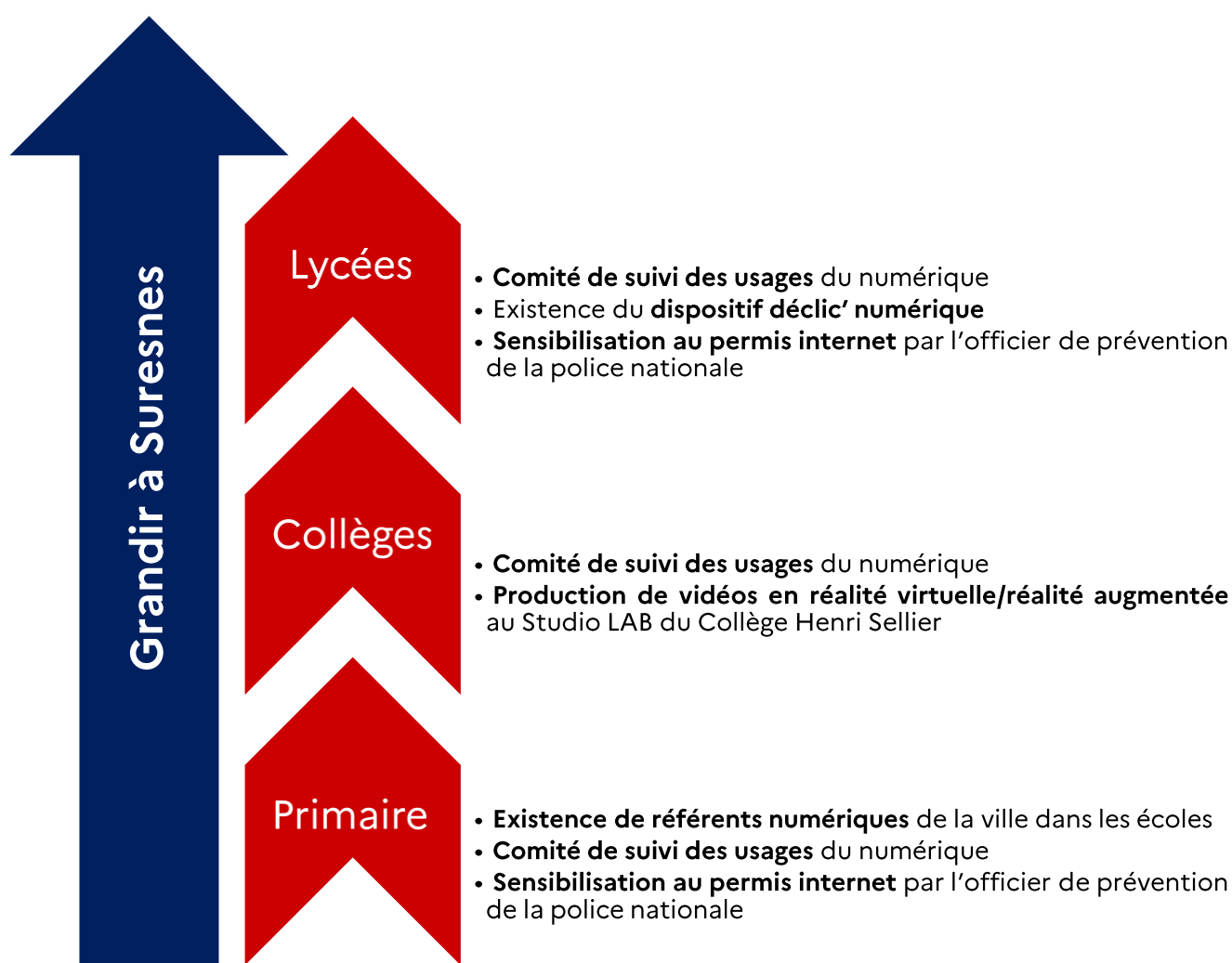
Chaque école élémentaire dispose d'un enseignant « référent numérique ».

A. GRANDIR À SURESNES : MARQUEURS DU TERRITOIRE

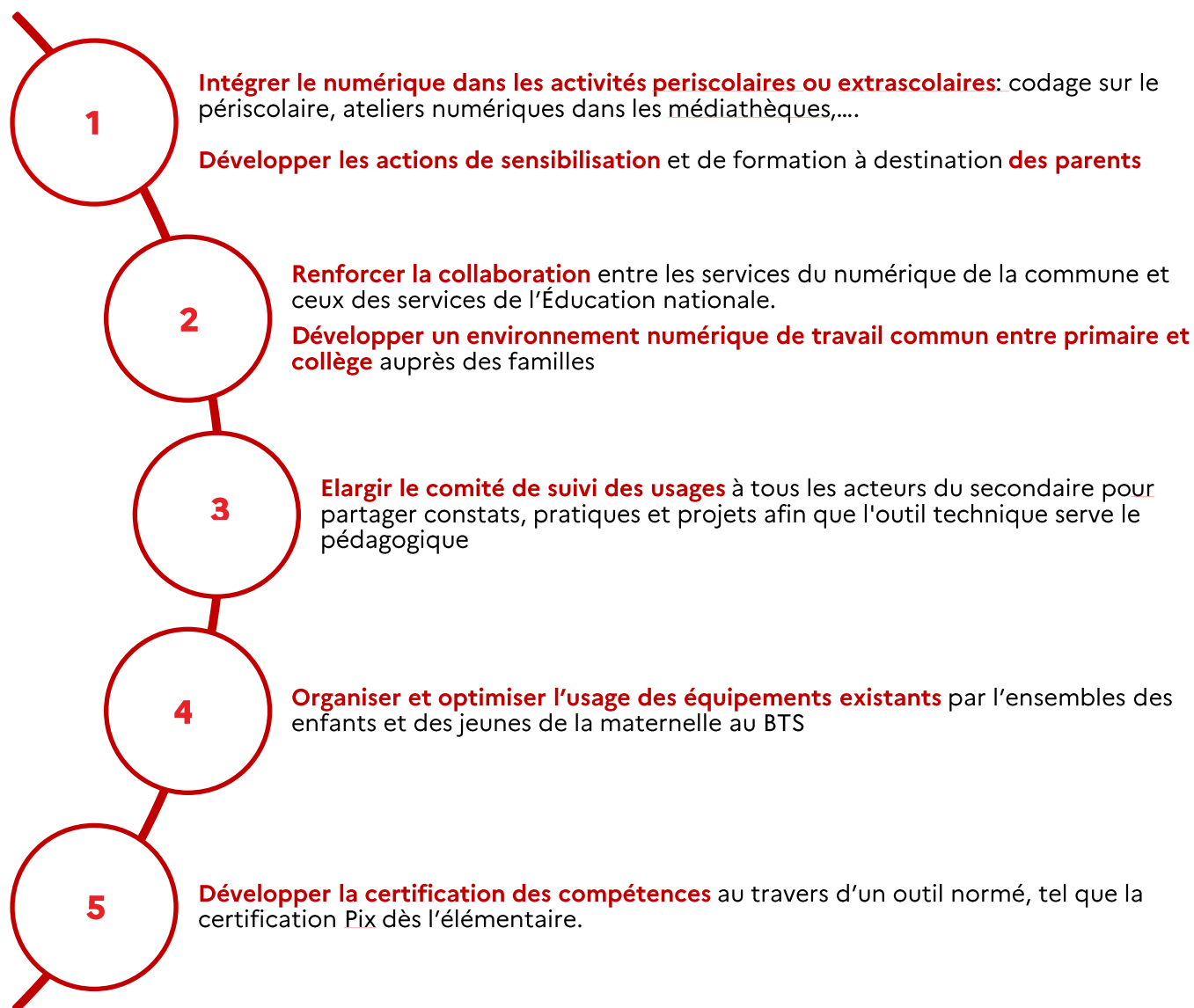
PROJET
ACADEMIQUE
2021-2024

Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Objectif 1 : s'épanouir dans les apprentissages fondamentaux de la maternelle au BTS



B. DE NOUVEAUX LEVIERS À INITIER, DE NOUVELLES DYNAMIQUES À IMAGINER



GOVERNANCE

Un comité de pilotage est instauré pour déterminer la stratégie, suivre et évaluer ce projet de territoire. Il se réunit deux fois par an, et se compose :

- du Maire et/ou ses représentants ;
- de la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine (IA - DASEN) et/ou ses représentants ;
- de l'inspectrice de l'Education nationale (IEN) en charge de la circonscription du 1^{er} degré ;
- des principales et du principal des trois collèges ou ses représentants ;
- de la proviseure du lycée professionnel et du proviseur du lycée ou de ses représentants ;
- de la directrice générale des services en charge de l'Education ;
- des directions des services en lien avec les six axes de travail.

Une équipe projet est par ailleurs instaurée. Elle se décline par commission ou groupe de travail en fonction des priorités et des six axes. Ces commissions se réunissent autant que de besoin au regard des actions et des objectifs visés jusqu'en 2024, et se compose :

- des représentants d'élèves ;
- des représentants de familles ;
- des conseillers pédagogiques départementaux et de circonscription ;
- du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
- de la référente Ville ;
- de l'inspectrice de l'Education nationale (IEN) ou ses représentants ;
- des principales et du principal des collèges ou de ses représentants ;
- de la proviseure du lycée professionnel et du proviseur du lycée ou de ses représentants ;
- des inspecteurs pédagogiques référents des établissements et du bassin ;
- des directions *Education, Culture, Sports, Rayonnement Local et International* ou ses représentants ;
- la directrice du CIO ou ses représentants ;
- des directeurs d'associations locales.

L'ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Trois objets d'évaluation sont identifiés :

- l'efficacité des actions : il s'agit de mesurer l'impact des projets sur les enfants et les jeunes suresnois ;
- la dynamique de pilotage : il s'agit de mesurer la plus-value de la synergie dégagée par le projet de territoire ;
- l'implication des usagers à la démarche : il s'agit d'identifier les modalités de participation et les leviers pour favoriser les interactions.

Ce protocole de suivi et d'évaluation vise ainsi à piloter par les enjeux, à reformuler de futurs objectifs et de futurs résultats attendus, à accompagner les acteurs en continu. Il doit servir à adapter les projets et actions au fur et à mesure.

Il convient de combiner des méthodes différentes pour évaluer la mise en œuvre des six axes et leur plus-value.

- Définir un tableau de bord en fonction des objectifs retenus pour objectiver et prioriser les besoins (indicateurs stables, accessibles et en nombre limité).
- Mettre en place un observatoire dans une démarche participative pour associer les usagers (familles, jeunes, l'ensemble des professionnels, réguler le pilotage et installer des modalités d'auto-évaluation).
- Solliciter une recherche - action ou un accompagnement par un laboratoire de recherche, un cabinet de consultants ou une association.

REMERCIEMENTS

Ce projet de territoire a été élaboré en concertation avec la direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN), l'inspectrice de l'Education nationale en charge de la circonscription du premier degré, les chefs d'établissements des trois collèges et des deux lycées, les inspecteurs pédagogiques référents des établissements et les services de la Ville, en lien avec les différentes infrastructures qui constituent des lieux pour l'ensemble des établissements scolaires du territoire.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé et vise à rendre lisibles et visibles les actions et les projets linguistiques, culturels, artistiques, numériques, sportifs et citoyens menés de manière concertée depuis ces dernières années.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont contribué tout au long de l'année scolaire 2020-2021 à la conception et à l'élaboration de ce projet de territoire.

Aux pilotes du projet

- Mariane TANZI, inspectrice d'académie, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine
- Murielle RICHARD, 1^{ère} adjointe au maire de la ville de Suresnes
- Fabienne KEROULAS, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale d'économie gestion, vice doyenne

Aux membres de l'équipe projet

pour l'éducation nationale,

- Valérie NEVEU, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription du premier degré de Suresnes
- Marie-France COURIOL, principale du collège Henri Sellier
- Elisabeth STEINMETZ, principale du collège Emile Zola
- Laurent RABES-VALTON, principal du collège Jean Macé
- Véronique BERJON-BAILLY, proviseure du lycée des métiers des énergies et du bois Louis Blériot
- Laurent ABECASSIS, proviseur du lycée général et technologique Paul Langevin
- Elise BATEL, inspectrice de l'éducation nationale, référente départementale pour la voie professionnelle
- Pernelle BENOIT, déléguée académique, conseillère technique de madame la rectrice
- Monique PEYRAMAURE-GUEROUT, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale établissements et vie scolaire
- Hélène TONNELIER, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale éducation physique et sportive

- Corinne ESCALES, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale anglais
- Charlotte ORABONA, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale anglais
- Christophe JOUXTEL, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional arts plastiques
- Marine PILLAUDIN-ERRARD, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale arts plastiques
- Olivier ACHTOUK, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional lettres
- Vincent PANTALONI, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional mathématiques
- Fabien AUDY, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional science de la vie et de la terre
- Thibault COUDROY, directeur de la communication de l'académie de Versailles
- Aïda KERGROACH, chargée de mission auprès de madame la rectrice
- Razika BOULAHYA, graphiste communication web édition
- Benoît BATALLER, stagiaire auprès de madame la rectrice

pour la ville de Suresnes,

- Valérie GAUDE, directrice éducation famille
- Sophie RACLE, directrice évènementiel et jumelage
- Christine ANTIGNY, DGA éducation famille solidarités
- Corinne LEFEVRE, DGA vie de la cité (culture/sports/citoyenneté)
- Laure PASCAL-DRANESAS, directrice vie de la cité
- Bruno NOYER, directeur des systèmes d'information (plan numérique)
- Nadège BOURY, responsable du service des activités périscolaires et éducatives
- Julia CRELOT, cheffe de service des sports
- Carine DURAND, cheffe de service affaires scolaires
- Jennifer KRIEF, cheffe du service prévention en santé publique et soutien aux habitants
- Diana RICOMET, service jumelage - protocole / direction de l'évènementiel / direction générale
- Christine TRUJILLO, chargée des relations internationales
- Hélène PHILIPPE, programme de réussite éducative

pour le conseil départemental,

- Nathalie VAN DER HEYDEN, coordonnatrice du territoire n° 4 (Nanterre, Suresnes, Reuil-Malmaison).



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



suresnes